



Présidence

MONSIEUR LE PRESIDENT
HAUT BUGEY AGGLOMERATION
57 RUE RENE NICOD - CS 80502
01117 OYONNAX

Dossier suivi par
Clément GALLON

Tél. 04.74.45.47.04

clement.gallon@ain.chambagri.fr

Bourg-en-Bresse, le 14 octobre 2024

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlppt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procеду
res_urba\Documents_urba\PLUi\3_CC
_Haut_Bugey\2_Modif_rev\M9_2024\
CP_modif n°9.PLUi HBA-2024.doc

Objet : Modification n°9 du PLUi Haut Bugey Agglomération – Evaluation
environnementale
- AVIS -

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire
BP 84

01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

Monsieur le Président,

Par un courrier réceptionné le 18 décembre 2023, conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, vous avez sollicité notre avis sur le projet de Modification n°9 du PLU intercommunal de Haut Bugey Agglomération arrêté en date du 04/10/2023 pour lequel nous avons émis un avis favorable en date du 25 janvier 2024.

Suite à la demande de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, une évaluation environnementale a été établie par le cabinet Verdi.
Par courrier reçu le 25 septembre 2024, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°9 du PLUiH de Haut Bugey Agglomération, enrichi par l'évaluation environnementale. Nous vous en remercions.

Nous vous informons que l'évaluation environnementale n'appelle pas de modification ni de remarques supplémentaires à l'avis émis le 25 janvier 2024.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX